



PARTENARIAT AVEC LE MAROC



L'expertise de l'awé s'exporte au Maroc

Ce 2 décembre 2015 à Casablanca, l'Association Wallonne de l'Elevage et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine du Lait (Fimalait) renforcent leurs collaborations en signant une convention de partenariat. L'awé a été choisie parmi d'autres sociétés européennes pour développer la base de données nationale de l'élevage au Maroc.

Service Recherche et Développement, awé asbl



Signature officielle du partenariat par le président de la Fimalait M. Loultiti et le Directeur général de l'awé C. Boccart sous le haut parrainage du Ministère de l'Agriculture marocain.

La Fimalait, créée le 16 avril 2009, regroupe l'ensemble des acteurs professionnels de la filière laitière marocaine, de l'amont à l'aval. Cette interprofession a pour but d'offrir une structure pérenne qui accompagne et professionnalise l'ensemble des acteurs de la filière laitière nationale.

Elle est le fruit du rassemblement des deux principales organisations professionnelles du secteur : la FENEPROL (Fédération Nationale des Eleveurs Producteurs de Lait) et la FNIL (Fédération Nationale de l'Industrie Laitière).

En 2014, le pays a produit 2,3 milliards de litres de lait, soit 90 % de ses besoins. Pour des raisons de sécurité alimentaire et dans l'espoir de conquérir les marchés africains, les autorités souhaitent atteindre 4 milliards de litres en 2020. Depuis 2011, l'awé collabore avec différentes structures marocaines

au développement de l'amélioration des productions animales au Maroc au travers de projets de coopération financés par la coopération belge.

Aujourd'hui, la Fimalait désire bénéficier de l'expertise de l'awé pour développer une base de données nationale de l'élevage et ainsi renforcer et moderniser les outils informatisés de valorisation de ces données. L'objectif final est de fournir un appui aux éleveurs marocains de bovins laitiers dans la gestion efficace de leurs élevages.

Le contrat financé à 100% par les partenaires marocains porte sur la fourniture et l'installation de différents modules qui prendront en charge le processus dans sa totalité à savoir l'inscription des animaux aux livres généalogiques, le suivi des performances laitières et la classification linéaire, l'insémination artificielle et le suivi de reproduction, le conseil

de consanguinité et d'accouplement et enfin les évaluations génétiques. Ces modules intègreront à la fois la dimension bureaucratique au niveau des coopératives mais aussi le volet des interfaces internet et mobile (Smartphone).

A côté des candidatures allemande et française, le choix s'est porté sur la Wallonie et en particulier sur notre association et représente un projet d'une durée de trois ans et de 2 équivalents temps plein. Ce sont les compétences, le savoir-faire de l'ensemble des collaborateurs de l'awé qui se retrouvent ici reconnues internationalement.

Ce partenariat est une opportunité pour l'awé de diversifier ses activités et de renforcer sa visibilité au niveau international. La signature du contrat s'est opérée lors du salon international des filières viandes rouges et lait à Casablanca.